

Pôle Position

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT POL SUR MER > WWW.VILLE-SAINTPOLSURMER.FR

> Cadre de vie

Découvrez le jardin partagé
de la Cité Liberté

>P. 04

> Travaux

Le pont du Triangle est ouvert !

>P. 08

> Jeunesse

Accueils Collectifs
de Mineurs Municipaux :
pensez aux inscriptions !

>P. 03

**NON A LA FERMETURE
DE LA PERCEPTION
DE SAINT POL SUR MER**

La chaîne 32 : votre chaîne d'information locale !

Depuis le 5 avril, les téléviseurs sont passés à la TNT HD. Suite à la reprogrammation de vos postes de télévision, vous pouvez désormais découvrir la nouvelle chaîne d'information locale, la chaîne 32. Des reportages des quatre communes (Saint Pol sur Mer, Fort-Mardyck, Coudekerque-Branche et Cappelle-la-Grande) y sont diffusés.

Un service mutualisé avec les quatre villes appartenant au SIVU permet, sans coût supplémentaire, de diffuser aux habitants les reportages vidéo des différentes communes.

Cette chaîne disponible gratuitement permet de découvrir les actualités de la ville à la télévision.

A noter que les abonnés Numéricable ne peuvent pas accéder à ce nouveau service gratuit, le bouquet des chaînes SIVU n'étant pas diffusé chez certains abonnés.

Par ailleurs, l'offre des chaînes SIVU ne cesse d'évoluer.

Récemment, **sept nouvelles chaînes (Nickelodeon, J-One, BET, BFM Business, LCI, TVE et ZDF) ont été ajoutées sur le réseau** et sont disponibles après une recherche automatique.

Aujourd'hui, cinq opérateurs sont associés au réseau du SIVU : Wibox, K-net, NordNet, Numéricable et la fibre Vidéofutur. Un nouvel opérateur devrait bientôt rejoindre l'offre. Une phase de test est en cours à Fort-Mardyck afin d'ajouter Orange à la liste des opérateurs d'ici début 2017.



Infos et renseignements
0805 53 13 13 (appel gratuit)
www.sivu-fibre.com

Jean-Pierre Chevènement en visite à Saint Pol sur Mer



Christian Hutin, Député-Maire de Saint Pol sur Mer, a reçu Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre et Claude Nicolet, président régional du club "République Moderne" à l'occasion du lancement officiel de ce club dans le Nord.

NON à la fermeture de la perception de Saint Pol sur Mer

Le rôle d'un maire est de défendre les intérêts de ses habitants. C'est un combat que je mène depuis maintenant 21 ans. Il est pour moi inconcevable de supprimer un service à la population. C'est pourquoi j'ai décidé de lancer une pétition contre la fermeture annoncée de la perception de Saint Pol sur Mer.

Des emplois et un service de proximité sont en jeu. Nous sommes tous concernés. Je vous invite à signer la pétition en mairie principale, à la mairie annexe, au pôle administratif ou sur le site internet : www.change.org/p/ministere-des-finances-non-a-la-fermeture-de-la-tresorerie.

En tant que député, j'ai également adressé un courrier au Ministre des finances, Michel Sapin. J'y ai sollicité une rencontre avec le directeur général des Finances Publiques afin de pouvoir exprimer mon mécontentement et mon refus catégorique quant à la décision de fermeture.

Pour revenir sur une note plus positive, l'équipe municipale et moi-même nous nous félicitons de la réouverture du pont du Triangle. La période de fermeture avait été prolongée suite à de nombreux rebondissements. Autant d'embûches qui ont généré un retard assez conséquent. Nos efforts et notre patience ont été récompensés puisque l'ouvrage est désormais

accessible aux automobilistes et aux piétons et permet de relier à nouveau les communes de Saint Pol sur Mer, Fort-Mardyck et Petite-Synthe.

Le printemps est propice à l'avancée des travaux. Récemment, j'ai eu la joie d'inaugurer les nouveaux vestiaires du club de handball avant d'assister à un très beau match de notre équipe saint poloise. Et c'est aussi le stade des Cheminots qui s'offre une seconde jeunesse afin que les Saint Polois puissent pratiquer une activité sportive dans de bonnes conditions.

Afin que l'été soit le plus agréable possible dans notre ville, un effort supplémentaire a été fourni sur le fleurissement des espaces publics. Enfin, le plan pluriannuel de remplacement de l'éclairage public suit son cours. Il s'agit là d'un investissement lourd, mais qui nous permettra de réaliser des économies sur le long terme grâce à l'utilisation de l'éclairage LED basse consommation.

Le printemps, c'est aussi le temps des banquets offert à nos seniors. Mai est aussi le mois des mamans, que je recevrai lors de la traditionnelle réception de la Fête des mères. Début juillet, un grand temps festif est organisé pour notre jeunesse, dont les détails vous seront communiqués prochainement.



Christian Hutin,
Député-Maire de Saint Pol sur Mer
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Le rôle d'un Maire est de défendre les intérêts de ses habitants. C'est un combat que je mène depuis maintenant 21 ans. Il est pour moi inconcevable de supprimer un service à la population.

Pour terminer, la ville de Saint Pol sur Mer a été largement touchée par les événements dramatiques qui ont cette fois ciblé nos voisins, nos amis, à Bruxelles. Cela ne peut plus durer. Toutes nos pensées vont aux familles et aux proches des victimes.

Continuons à vivre et à défendre nos valeurs de démocratie et de liberté.

Magazine d'information de la ville de Saint Pol sur Mer - Site internet : www.ville-saintpolsurmer.fr - Email : mairie@ville-saintpolsurmer.fr

Directeur de la publication : Thierry LHERMITE - Rédaction - Conception - Réalisation : www.happyday.fr - Photos : Ville de Saint Pol sur Mer - www.happyday.fr - (sauf mention particulière)

Pour toute correspondance écrire à "Pôle position" - Ville de Saint Pol sur Mer

Reproduction même partielle interdite. "Pôle position" se réserve le droit de refuser ou de modifier tout texte ou cliché sans en fournir le motif. Les annonceurs sont responsables de leur annonce dont l'insertion ne nous engage en aucune manière. Toutes les rubriques sont libres de publicité. Journal gratuit - ne peut être vendu - ne pas jeter sur la voie publique

Des conférences autour de la mémoire et de la conduite automobile

Suite aux Cafés Santé consultatifs et grâce au concours de l'Etat, de la Carsat et de Saint Pol sur Mer, des conférences animées par l'association Brain UP sont mises en place sur la commune.

Sérénité au volant

Si vous souhaitez mieux comprendre les liens entre conduite automobile et vieillissement pour maintenir une autonomie au volant, participez à la conférence animée par des professionnels en neuropsychologie.

Le 18 avril de 14h à 16h - Ferme Marchand, salle Clerginet

Le 21 avril de 14h à 16h - Centre Romain Rolland, salle Croizat

La gymnastique cérébrale

Si vous souhaitez mieux comprendre comment fonctionne la mémoire et comment la stimuler tout en prenant plaisir, participez à la conférence animée par des professionnels en neuropsychologie.

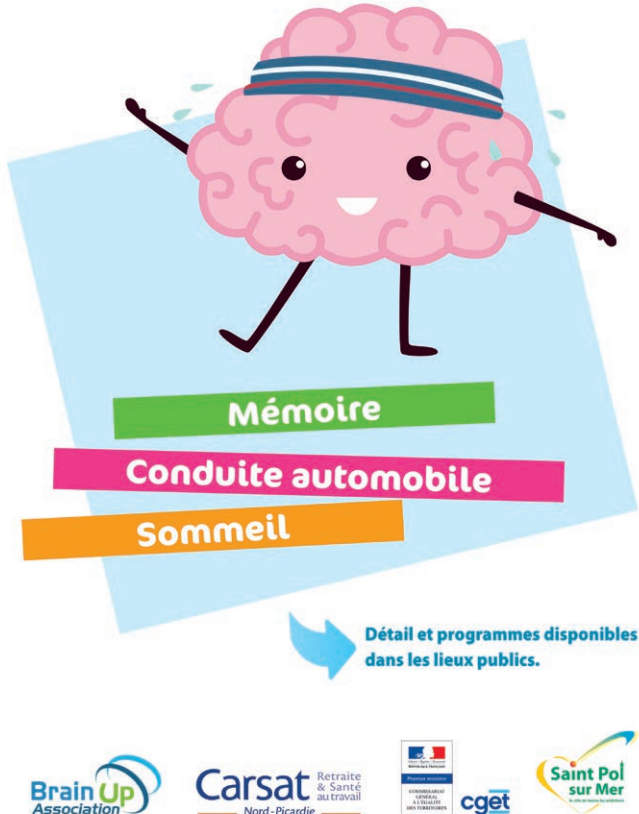
Le 23 mai de 14h à 16h - Ferme Marchand, salle Clerginet

Le 26 mai de 14h à 16h - Centre Romain Rolland, salle du restaurant

Conférences gratuites et ouvertes à tous

Renseignements

Service politique de la ville
Résidence Guynemer, entrée G
boulevard de l'Espérance
ou au 03 28 59 67 30



Mémoire

Conduite automobile

Sommeil

Détail et programmes disponibles dans les lieux publics.

Brain Up Association

Carsat Retraite & Santé au travail Nord-Picardie

France

cget

Saint Pol sur Mer

Le Diabétobus est de retour les 19 et 20 mai

Une infirmière et une diététicienne sont à votre écoute pour un dépistage du diabète gratuit, un accompagnement face à la maladie, des conseils diététiques, une orientation vers une structure locale. Rendez-vous les 19 et 20 mai, de 10h à 16h, sur le parking de la mairie annexe, au 148 rue de la République.



Zoom sur le Foyer APF les Salines

Le foyer APF (Association des Paralysés de France) les Salines a été inauguré en 1980, pour permettre aux personnes en situation de handicap moteur de trouver une solution à leur hébergement. Ce lieu de vie permet aux résidents de pratiquer des activités sportives ou culturelles. L'accueil de jour possède une capacité de 12 places modulables au cours de la semaine selon le projet personnalisé de chacun. Différentes activités sont organisées dans la journée.

Le foyer des Salines compte un groupe de handidanseurs talentueux qui participe à des compétitions ou à des événements comme le gala des étoiles, au Kursaal de Dunkerque. Cinq handidanseurs, accompagnés de quatre danseuses valides du Château Coquelle, participent aux rencontres nationales handidanse le 10 mai à Cambrai. Les handidanseurs participeront également au spectacle du Château Coquelle, le samedi 18 juin en fin d'après-midi, au théâtre du Bateau Feu de Dunkerque.

APF foyer les Salines

2 rue Jean Macé - 03 28 61 85 40

Le jardin partagé Cité Liberté : un espace pour les apprentis main verte

En 2013, à la demande de la commune de Saint Pol sur Mer et en lien étroit avec la Maison de Quartier Pierre Mendès France de l'association Villenvie, l'Agence d'Urbanisme a mené un travail participatif avec les habitants de la Cité Liberté intitulé "Imagine ton quartier", cofinancé par la Région.

Le projet de rénovation urbaine des quartiers Nord-Ouest

L'objectif de l'opération "Imagine ton quartier" était de réaliser, rapidement, des aménagements de confort et de convivialité. Il fallait aussi anticiper, à moyen et long termes, les transformations à opérer en vue du projet de rénovation urbaine des quartiers Nord-Ouest de Saint Pol sur Mer. Ces quartiers prioritaires de la Politique de la ville sont classés au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain au titre du critère national.

En 2014, l'Agence d'Urbanisme avait présenté un certain nombre d'hypothèses aux habitants relais, aux bailleurs et aux élus. Cela a permis de défi-

nir collectivement les priorités, dont le déplacement du jardin partagé existant au cœur de la place de la Liberté. En effet, il y a presque 4 ans, la Maison de quartier avait négocié avec le bailleur ICF Habitat Nord-Est une parcelle de terrain pour créer un jardin. Une quinzaine d'habitants s'y sont investis pour en faire un lieu de vie agréable sur le quartier comprenant plusieurs espaces : les légumes, les fruits, les plantes aromatiques, les fleurs et un espace détente. Le jardin a pris une place importante dans la vie du quartier et les habitants ont souhaité inscrire cette démarche comme une priorité dans le projet de réflexion du réaménagement de la Cité Liberté.

La nouvelle implantation du jardin partagé

Un groupe de travail, composé d'habitants et de techniciens (commune, AGUR, Maison de quartier), a travaillé sur une nouvelle implantation. Il a été choisi d'installer le jardin au centre de la place de la Liberté et à proximité de la Maison de quartier, afin que le jardin soit à la vue de tous et puisse continuer à être un lieu de vie central.

A partir du deuxième semestre 2014, une plasticienne est intervenue en appui de la Maison de Quartier auprès des habitants, pour conceptualiser avec eux le jardin et en réaliser une maquette.

L'association Villenvie a travaillé en lien avec le Service Aménagement Urbain de la Commune pour solliciter une subvention qui a été accordée en 2015 au titre de la réserve parlementaire pour la réalisation des travaux.

Les microprojets participatifs

Le projet du jardin partagé a été rattaché à la démarche mise en place dans le cadre des microprojets participatifs menée avec l'Agence Harappa, en lien avec la Mission Art & Espace Public de la Commune de Dunkerque, et cofinancée par l'Etat.

Ainsi, le jardin partagé pourrait permettre l'introduction d'éléments symboliques, typiques des Cités Liberté et des Cheminots, tels que les roses, les portails à l'entrée des maisons...



Le jardin partagé, situé au centre de la place Cité Liberté, permettra de créer du lien social et de goûter aux joies du jardinage.

Les ateliers Bayard : un espace pour les jeunes !

L'association Villenvie dispose d'un nouveau local situé en face de l'espace Bayard qui porte le nom des ateliers Bayard. Ce nouvel espace permet d'accueillir les adhérents de plus en plus nombreux et notamment les jeunes, dans de bonnes conditions.



Programme des animations

Les ateliers Bayard accueillent les jeunes tout au long de la semaine.

- **Accueil des jeunes**, encadré par l'animateur d'insertion du quartier, du lundi au vendredi, de 18h à 20h.
- **Le LALP** (Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité), le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, pour les jeunes de 11 à 17 ans. Le LALP permet aux jeunes de se retrouver et de se rencontrer dans un cadre agréable et convivial. Ils y développent des projets individuels et/ou collectifs, encadrés par l'équipe d'animation.
- **L'accompagnement à la scolarité des collégiens**, dès le mois de septembre. Cette activité a lieu du lundi au vendredi, de 18h à 20h. Les collégiens bénéficient d'un espace calme pour réaliser leurs devoirs. Les familles trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité de leur enfant et, si elles le souhaitent, peuvent s'impliquer dans l'encadrement des actions.

L'association Villenvie dispose d'un espace supplémentaire pour accueillir les jeunes saint poloï : les ateliers Bayard.

Les bureaux de la référente famille et de la responsable du secteur adulte sont également installés aux ateliers Bayard.

Les ateliers Bayard sont rattachés à la Maison de quartier Mendès-France / Bayard. Cet espace fonctionne de la même manière que les autres lieux de Villenvie.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la Maison de quartier sur la page Facebook :

www.facebook.com/villenvie.mdq.mendes.bayard

Renseignements

Espace Bayard - 460 rue de la République - 03 28 58 16 20

Villenvie : programme des fêtes de l'été

- **Samedi 7 mai et samedi 9 juillet : fête de quartier**
Maisons de quartier Mendès-France et Bayard
- **Dimanche 8 mai :**
Expositions photos "Voyage en Allemagne"
Maisons de quartier Mendès-France et Bayard
- **Samedi 11 et dimanche 12 juin :**
Spectacle de Villenvie - centre Romain Rolland
- **Samedi 16 juillet : fête de quartier**
Maison de quartier Guéhenno
- **Samedi 6 août : fête de quartier**
Place Carnot - Maison de quartier Victor Hugo et Langevin

La jeunesse et la démocratie

Christian Hutin a pour habitude de partager son expérience en tant que Maire et Député à la jeunesse Saint Poloise. Ses visites dans les écoles primaires de la ville permettent aux élèves d'en savoir plus sur son rôle et d'échanger autour des thématiques de l'éducation et de la démocratie.



Suite à la demande d'un élève de CM2, Anouar, Christian Hutin s'est rendu à l'école Jean Jaurès pour échanger avec les élèves.

Visite à l'école Jean Jaurès

Christian Hutin a rendu visite aux élèves de CM2 de l'école Jean Jaurès. Il a expliqué le rôle et les devoirs d'un maire et d'un député et s'est prêté au jeu des questions/réponses avec les jeunes Saint Polois, attentifs et intéressés.

Parlement des enfants : élection du député junior

Thalia Gourden Colaert a obtenu la

majorité des suffrages à l'occasion de l'élection du Député junior, à l'école Vancauwenberghe. Son suppléant est Fouad Helli.

La classe de CM2 de l'école saint poloise a été retenue pour représenter la circonscription au parlement des enfants à l'Assemblée nationale, le 20 mai prochain.

Les élèves ont proposé une loi visant à rendre obligatoire l'utilisation d'un

composteur à l'école afin d'utiliser les déchets organiques destinés à l'entretien d'un jardin pédagogique.

En effet, l'école dispose d'un jardin pédagogique où chaque classe bénéficie d'une parcelle à entretenir et à cultiver. Les récoltes obtenues sont offertes aux Restos du Cœur.

Collège Robespierre : commémoration des 15 ans du trésor

En vue de commémorer les 15 ans du trésor enfoui sous le beffroi de Saint Pol sur Mer, le collège Robespierre recherche la trace des 147 élèves qui ont participé au projet entre 2000 et 2002. Ils y avaient mis des objets qui symbolisaient leur époque (photos, poème, téléphone portable...).

Le collège Robespierre invite les anciens élèves à se manifester par mail tresorderobespierre@laposte.net et à se retrouver le samedi 21 mai pour la commémoration.



Une exposition aura lieu au Syndicat d'Initiative du 20 au 31 mai 2016, en accès libre.

Le printemps des travaux

Des travaux de rénovation ou de construction ont lieu afin d'embellir le cadre de vie ou d'offrir de nouveaux services à la population. Récemment, un des grands projets a été finalisé avec la réouverture du pont du Triangle.

Le pont du triangle est ouvert !

Voici une très bonne nouvelle pour la circulation en ville. Le pont du Triangle est désormais ouvert après une longue période de fermeture et de rebondissements. Cet ouvrage de 116 mètres de long est accessible aux voitures, aux deux roues et aux piétons.

Vestiaires du handball et stade des Cheminots

Christian Hutin a inauguré les nouveaux vestiaires du club de handball, le HBCM. Les services techniques ont réalisé un bureau, un club house et des casiers pour le vestiaire.

Cet investissement a été réalisé afin que les adhérents puissent évoluer dans de bonnes conditions au gymnase Romain Rolland.

Quant au stade des Cheminots, l'ancienne tribune a été démolie afin de pouvoir en construire une nouvelle plus accueillante pour les supporters.

Piscine intercommunale

Les travaux de la piscine intercommunale avancent à grand pas. Il aura fallu plus d'une semaine pour bâtir la tour de plongée de 20 mètres de haut et de six mètres de diamètre. Lancé mi-septembre, le chantier de la nouvelle piscine est dans les temps et devrait être terminé au début de l'été 2017.

Plan pluriannuel de remplacement de l'éclairage public

Un programme de remplacement de la totalité de l'éclairage public de Saint Pol sur Mer a démarré en 2015 et se prolongera dans les trois prochaines années.

Un budget annuel important est alloué à ce programme, représentant un montant minimum de 400 000 euros par an. L'objectif de cet investissement est d'une part de réaliser des économies d'énergie grâce à l'installation de l'éclairage à led, mais aussi d'uniformiser les candélabres dans tous les quartiers de la ville et ainsi d'embellir la cité.



La liaison entre Saint Pol sur Mer, Fort-Mardych et Petite Synthe est rétablie suite à la réouverture tant attendue du pont du Triangle.



Les nouveaux vestiaires du club de handball ont été réalisés par les services techniques de la ville.



La vue aérienne permet de bien observer l'avancée des travaux de la piscine intercommunale.



Toutes les rues de la ville bénéficieront d'un nouvel éclairage public uniformisé.

Une ville propre et fleurie, c'est l'affaire de tous !

Un effort important a été fourni par la ville en matière de fleurissement et de propreté. Le nettoyage des rues est assuré par les services municipaux. A l'approche des beaux jours, pour rendre la ville plus agréable, il est demandé à chaque Saint Polois d'apporter son concours au maintien de la propreté.

Une ville fleurie et durable

La municipalité a fourni un effort supplémentaire pour rendre le cadre de vie encore plus agréable. Les espaces publics, comme le parc Prigent ou la Ferme Marchand, bénéficient d'un fleurissement renforcé afin que les balades en famille soient des plus plaisantes. Les végétaux choisis sont adaptés au sol et au climat et des espèces peu consommatrices en eau ont également été sélectionnées.



Le fleurissement des espaces publics participe à l'embellissement du cadre de vie pour les habitants.

Une ville propre

Les agents municipaux, divisés en trois brigades par secteur, fournissent un travail conséquent pour le nettoyage des rues. Ils sont équipés de balayeuses, de machines anti-tags et d'aspirateurs de déchets.

Pour rendre la ville plus agréable, chacun d'entre nous se doit d'apporter son concours au maintien de la propreté. Des poubelles ont été installées dans tous les quartiers de la ville. De plus, des canisettes sont à la disposition des propriétaires de chiens afin qu'ils puissent ramasser les déjections et garder les trottoirs accessibles à tous.

Nouveauté : les points d'apport volontaire pour le recyclage du verre

La Communauté urbaine de Dunkerque a mis en place le tri sélectif. Les produits déposés dans la poubelle bleue ont une deuxième vie (papier, carton, plastique et métal). Les déchets déposés dans la poubelle marron sont transformés en éner-

gie (papier peint, pot de yaourt, barquette de beurre, papier aluminium, sacs plastiques, pots de fleurs, litières, couches culottes, vaisselle, miroirs ou ampoules).

Aujourd'hui, **des PAV (Points d'Apport Volontaire) sont installés en ville. Vous devez y déposer vos bouteilles, pots et bocaux en verre vidés, même sales.** Vous les retrouverez dans tous les quartiers : angle des rues d'Amiens et de Metz, bd de Nevers, allée de Cherbourg, rue des Capucines, place de la Liberté, rue du Muguet, rue Provost, avenue Edmond Flamand (2 emplacements), rue Jules Vallès, rue Justin Petit, rue Gontier, rue Boilly, allée Rolland Garros, angle bd de l'Espérance et rue Victor Hugo, rue Hyacinthe Rigaud, rue Paul Machy, rue de la République (parking église St Benoît), rue Félix Faure, angle des rues Watteau et Plessiet, rue Pierre De Coubertin, avenue Maurice Berteaux (2 emplacements), rue Victor Hugo, rue Henri Barbusse, rue Vancauwenberghe, rue Alfred Caulier, rue Jules

Ferry, rue Charles Pranard, rue de la République (résidence les Châtaigniers), quai Wilson, rue Clémenceau, bd de l'Aurore (2 emplacements), allée Jacobsen, rue Racine, rue Molière (2 emplacements), rue des Pinsons, rue des Rossignols.

Les déchets verts

Pour vous débarrasser de vos déchets verts, plusieurs options sont possibles :

- **Utiliser les déchetteries** (Petite Synthe : rue Georges Vancauwenberghe, Rosendaël : quai aux fleurs)
- **Utiliser les bennes mobiles** situées à Saint Pol sur Mer entre avril et octobre :

> rue Eugène Varlin

le mardi de 10h15 à 13h15

> rue Henri Barbusse

le vendredi de 10h15 à 13h15

Christian Hutin est intervenu auprès de la CUD pour que les services communautaires remettent en place les bennes mobiles situées à l'angle des rues Gustin et Justin Petit et rue des Pinsons.

Non à la fermeture de la perception de Saint Pol sur Mer

Christian Hutin, Député-Maire de Saint Pol sur Mer, a été informé du projet de fermeture de la perception au 1^{er} janvier 2017. Suite à cette annonce, une rencontre avec le Directeur Régional des Finances Publiques a eu lieu afin de lui faire part de son mécontentement. La pétition est disponible en mairie principale, à la mairie annexe, au pôle administratif et sur internet.



La construction de la perception a été réalisée par la ville, suite à la demande des services de l'Etat qui souhaitaient avoir un nouveau centre moderne, il y a à peine dix ans.

Les conséquences de la fermeture de la trésorerie de Saint Pol sur Mer

Le projet de fermeture de la trésorerie au 1^{er} janvier 2017 a été adressé à Christian Hutin, Député-Maire de Saint Pol sur Mer. Les missions seraient transférées au Centre des Finances Publiques de Dunkerque et à la Trésorerie de Coudekerque-Branché.

Les conséquences seraient nombreuses pour la commune : éloignement géographique et notamment des populations les plus fragilisées pour accomplir les démarches, attente plus importante dans les centres de finances publiques...

Les Saint Polois ont besoin d'interlocuteur de proximité pour se renseigner sur les impôts, les paiements, les échéanciers... La ville refuse la disparition de ce service public de proximité et exige le retrait du projet de fermeture de la trésorerie de Saint Pol sur Mer.

Vous êtes invités à signer la pétition sur le site internet suivant, que vous soyez de Saint Pol sur Mer ou non :
www.change.org/p/ministere-des-finances-non-a-la-fermeture-de-la-tresorerie

Une pétition adressée au Ministre des Finances et des Comptes Publics

Le Député-Maire a adressé une lettre au Ministre des Finances et des Comptes Publics, Michel Sapin, afin de lui faire part de son mécontentement face à cette fermeture. Selon Monsieur Hutin, si la situation budgétaire du pays et la contribution nécessaire de l'administration fiscale au rétablissement des comptes obligent la Direction Générale des Finances Publiques à réfléchir à la meilleure organisation possible de chacune de ses missions et à l'adaptation de son réseau aux attentes des usagers, ces considérations ne

Vous êtes invités à signer la pétition sur le site internet suivant, que vous soyez de Saint Pol sur Mer ou non :
www.change.org/p/ministere-des-finances-non-a-la-fermeture-de-la-tresorerie

doivent pas se heurter aux réalités de terrain. C'est environ 400 fermetures de trésoreries qui ont été recensées sur le territoire national depuis 2009. Néanmoins, la fermeture de la trésorerie de Saint Pol sur Mer n'est pas acceptable pour de nombreuses raisons.

Des arguments fondés sur les réalités du territoire

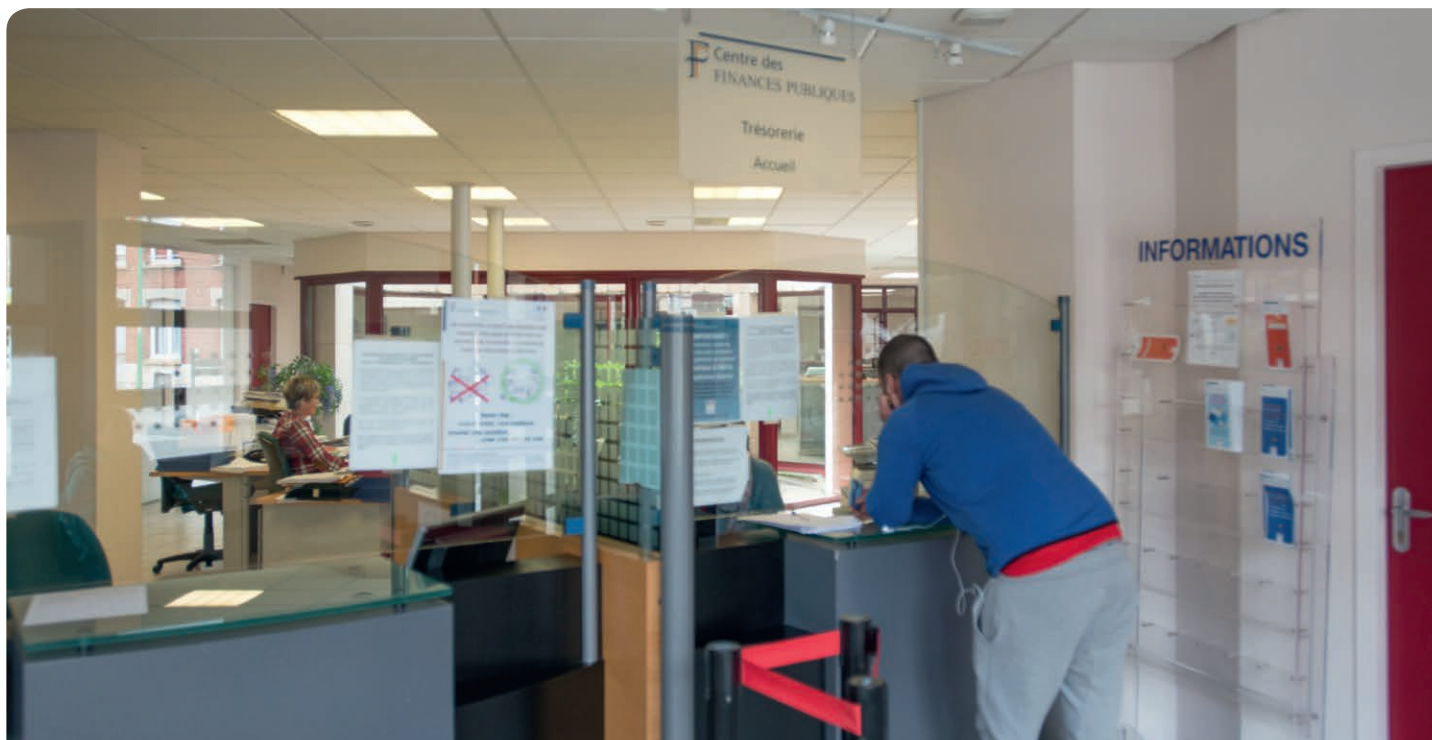
- Pour motiver ses choix, la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) évoque de "graves difficultés de fonctionnement" : ce n'est pas le cas à Saint Pol sur Mer puisque les huit agents en poste effectuent un travail de proximité exemplaire dans des locaux de 368 m² construits en 2005 par la ville de Saint Pol sur Mer.
- La DGFIP a également mis en avant "la faiblesse des effectifs présents" : il n'en est rien à Saint Pol sur Mer avec les huit agents encore présents sur site, dont trois personnels non remplacés depuis 2010.
- La DGFIP invoque le fait qu'une trésorerie ne répond plus aux attentes des différents publics, cet argument ne tient pas pour la trésorerie de Saint Pol sur Mer dont le service recouvrement concerne les impôts des particuliers des communes de Saint Pol sur Mer, Grande-Synthe et Fort Mardyck, soit une population d'environ 47 000 habitants. Quant au service communal, il concerne la commune de Grande-Synthe, le CCAS de Grande-Synthe, le budget

La perception de Saint Pol sur Mer en chiffres

En 2015, pour le secteur recouvrement des impôts, **20 370 usagers**, soit une moyenne journalière de **86 personnes** avec des pics jusqu'à **263 personnes** dans la journée et **4 815 appels téléphoniques** reçus.

annexe des salles aménagées, un EHPAD, un cinéma et le SIVU pour la télédistribution.

- Le DGFIP avance aussi sa volonté de proposer un service de meilleure qualité mais cet argument ne peut davantage s'appliquer à la trésorerie de Saint Pol sur Mer puisque son service de recouvrement, qui serait transféré à la trésorerie de Dunkerque, déjà surchargée, concerne une zone dont le taux de pauvreté est supérieur à 24 %. Il ne pourrait s'agir au contraire que d'une dégradation du service public de proximité à destination d'une population fragilisée.
- Enfin, les conditions de travail des agents souffrent de ces regroupements et des fermetures à répétition des trésoreries, il n'est donc pas envisageable de supprimer des postes supplémentaires.



La perception de Saint Pol sur Mer compte huit agents qui reçoivent en moyenne 86 personnes par jour. Un service de proximité qui ne peut disparaître.

Accueils Collectifs de Mineurs Municipaux : pensez aux inscriptions !

Les vacances d'été arrivent ! Il est temps de s'y préparer. Afin que les jeunes Saint Polois et les élèves scolarisés à Saint Pol sur Mer puissent passer un été animé, les Accueils Collectifs de Mineurs Municipaux vous proposent de nouvelles activités. A vos agendas !

La ville à l'écoute des familles

Des services ont été mis en place pour cet été. Une restauration pour les enfants de 3 à 6 ans est prévue à l'école Jules Vernes.

Les familles souhaitant un accueil avec restauration pourront également bénéficier d'une plage horaire étendue à 17h30 au lieu de 16h30.

Il est à noter qu'une réunion d'information avec l'équipe d'animation aura lieu avant le démarrage de chaque accueil.

L'ACM Petite enfance

Les enfants devront avoir entre 3 et 6 ans (2 ans et demi si l'enfant est scolarisé).

Ils seront accueillis entre 8h15 et 11h30 et de 13h15 à 16h30 (17h30 si service restauration).

Le matin et le midi, un accueil échelonné est prévu jusque 8h45 et 13h45. Les structures accueillant les enfants sont :

- **Ecole Jules Verne**
Rue Maréchal-Foch
- **Ecole Denis Papin**
4, allée Denis-Papin
- **Ecole Vancauwenberghe 1**
Avenue Edmond-Flamand
- **Ecole Joliot Curie**
Rue des hirondelles
- **Ecole Victor Hugo**
Rue Victor-Hugo

COMMUNE DE SAINT POL SUR MER

ACM

Accueils Collectifs de Mineurs Municipaux



Juillet / Août
2016



L'accueil et le retour des enfants se feront dans les structures.

Exemples d'activités

Cinéma, zoo, fermes, plage, activités manuelles, aires de jeux, sorties diverses, équitation, intercentres...

Les mini-séjours

Dans le cadre des ACM petite Enfance, un mini-séjour inférieur à 5 nuits peut être proposé.

L'ACM Vancauwenberghe

Il accueille les enfants âgés entre 6 et 9 ans. Ils sont pris en charge par des autocars, dès 8h15, sur six points de rassemblement :

- **Ecole Paul Langevin**

Rue de la République

- **Place Maurice Thorez**

- **Parking Ferme Marchand**

Avenue Edmond-Flamand

- **Convisport**

face au Centre Jean-Cocteau

- **Ecole Joliot Curie**

Rue des hirondelles

- **Parking Carrefour**

face à la boulangerie "Marie Blachère"

Le départ est prévu à 8h30 précises et un retour à 17h30.

Attention : aucun enfant ne sera remis aux parents ou autorisé à partir seul avant 17h30. De plus, l'enfant doit impérativement prendre le bus au point de rassemblement déterminé lors de l'inscription.

L'ACM Romain Rolland

Il concerne les enfants âgés de 10 à 13 ans. Ils sont attendus à la grille (rue Barbusse) et sont accueillis de 9h à 17h30. Pour les jeunes habitant à l'Ouest de la ville, un ramassage en car est prévu devant la salle Delaune.

Exemples d'activités

Paddle, aviron, golf, catamaran, équitation, accrobranche, piscine, sorties diverses, grands parcs d'attractions, intercentres...

Les mini-séjours

Dans le cadre des ACM Enfance, un mini-séjour inférieur à 5 nuits peut être proposé.

Inscriptions et paiement

Les inscriptions aux Accueils Collectifs de Mineurs Municipaux (période "été") auront lieu **du lundi 2 mai au vendredi 10 juin de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h.**

Elles se dérouleront au Service des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs au complexe de la Ferme Marchand. Les paiements s'effectuent pour une semaine minimum.

Le prix à la semaine est calculé sur la base du quotient familial du mois en cours ou du dernier avis d'imposition pour les personnes non-allocataires.

Pièces à fournir

- Un dossier famille complété et signé avec les noms, adresse et numéros de téléphone valides des parents ou des responsables légaux (s'il n'a pas déjà été fourni)
- Noms, adresses et numéros de téléphone des autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant et susceptibles d'être appelées, faute de pouvoir joindre les parents
- Copies du carnet de vaccination de l'enfant et du livret de famille
- 1 photo afin d'établir une carte magnétique
- Une attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales du mois en cours ou le dernier avis d'imposition si la famille ne perçoit pas d'allocation
- Une attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'enfant

- Copie de la Carte Nationale d'Identité de l'enfant

Toute modification concernant les informations transmises lors de l'inscription doit être signalée au service des sports, de la jeunesse et des loisirs.

Barèmes (quotient familial)

- **ACM Petite enfance**

Vancauwenberghe, Denis Papin, Victor Hugo, Joliot Curie, Jules Verne sans restauration

Forfait à la journée (sorties comprises)

Quotient	Tarif
< 369	1,05 €
370 à 499	1,45 €
500 à 600	1,70 €
601 à 899	1,95 €
> 900	2,15 €

- **ACM enfance (6-13 ans) et Jules Verne Petite enfance (- 6 ans) avec restauration**

Forfait à la journée (sorties comprises)

Quotient	Tarif
< 369	1,85 €
370 à 499	3,15 €
500 à 600	3,45 €
601 à 899	3,75 €
> 900	4,05 €

Renseignements

Service des sports, de la jeunesse et des loisirs

Complexe de la Ferme Marchand - 77 rue Edmond Flamand

03 28 24 58 90 - servicesports@ville-saintpolsurmer.fr

Numéros utiles

Mairie de Saint Pol sur Mer

Standard : 03 28 29 66 00

Service Enseignement, périscolaire :
03 28 29 66 00 - Poste 6741

Centre Technique Municipal : 03 28 25 49 30

Service Culture : 03 28 59 67 37

Service Fêtes : 03 28 59 67 48

Service Seniors : 0 800 059 430

Service des Sports, Jeunesse : 03 28 24 58 90

CCAS : 03 28 29 66 03

Médiathèque : 03 28 29 66 33

Service Politique de la Ville : 03 28 59 67 30

Urgences

Pompiers : 18 SAMU : 15

SOS médecins : 0825 003 250

Pharmacie (à partir de 19h) : 0892 230 495

Centre Hospitalier de Dunkerque :
03 28 28 59 00

Secours

Police : 17

Police municipale : 03 28 29 66 39

Bureau de Police : 03 28 25 42 20

Gendarmerie : 03 28 64 51 09

Divers

Accueil des sans-abris : 03 28 63 33 42

Allo Enfance maltraitée : 219 ou 08 00 05 41 41

Alcooliques Anonymes : 03 28 27 76 90

Centre Anti-Poison : 08 25 81 28 22

Drogue Info Service : 08 00 23 13 13

SIDA Info Service : 08 00 84 08 00

Planning familial : 03 28 59 18 08

Villenvie / Maisons de quartier

Villenvie : 03 28 60 18 41

Maison de quartier Victor Hugo :
03 28 59 91 84

Espace Langevin : 03 28 63 08 84

Maison de quartier Pierre Mendès France :
03 28 58 11 65

Espace Bayard : 03 28 58 16 20

Maison de quartier Jean Guehenno :
03 28 59 69 90

Syndicat d'Initiative de Saint Pol sur Mer

09 53 67 94 30

Agenda

MAI

● Remise des médailles du travail

Dimanche 1er mai

> Centre Romain Rolland

● Origami

Samedi 7 mai à 14h30

> Médiathèque Emile Zola
Centre Jean Cocteau
Boulevard de l'Aurore

Eveille ta créativité et découvre l'art du
pliage japonais

En partenariat avec l'Ecole des Beaux Arts
"Charles Renaud"

[A partir de 8 ans]

Inscriptions obligatoires à partir du 23 avril :
03 28 29 66 33

● Commémoration de l'Armistice du 8 mai 45

Dimanche 8 mai

Départ : académie municipale de musique
Arrivée : Maison de quartier plaine Bayard

● Banquets de printemps

11, 18 et 25 mai

Centre Jean Cocteau
Réservés aux seniors saint polois

● Dessiner les mangas

Samedi 14 mai à 14h30

> Médiathèque Emile Zola
Centre Jean Cocteau
Boulevard de l'Aurore

Les mangas t'intéressent ? Apprends à
dessiner tes personnages de mangas
préférés. En partenariat avec l'école des
Beaux Arts "Charles Renaud"

[A partir de 12 ans]

Inscriptions obligatoires à partir du 30 avril :
03 28 29 66 33

● Brocante

Dimanche 15 mai

> Rue de la République
Portion comprise entre la rue Favier et la
rue Lavera

● Inscriptions pour la brocante du 19 juin (Saint Polois)

Vendredi 20 mai

> Centre Jean Cocteau
Brocante rue de la République, entre le
boulevard de l'Aurore et la station Esso

● "Le trésor du beffroi de Saint Pol"

Du 20 au 31 mai

● Ramassage des encombrants dès 7h

> Quartier "Cités" : lundi 13 juin
> Quartier "Dunes" : mardi 14 juin
> Quartier "Samaritaine" :
Mercredi 15 juin
> Quartier "Canal" : Jeudi 16 juin
> Quartier "Jardins" :
Vendredi 17 juin

> Syndicat d'initiative

Exposition du collège Robespierre pour
commémorer la mise en place du trésor
sous le beffroi

● Animation "fête des mères"

Samedi 21 mai à 14h30

> Médiathèque Emile Zola
Centre Jean Cocteau
Boulevard de l'Aurore

[Atelier parents/enfants]

Il est temps de préparer une surprise, mais
chuuuuut, on ne peut rien dire !

Inscriptions obligatoires à partir du 7 mai :
03 28 29 66 33

● Réception de la fête des mères

Samedi 28 mai

> Centre Romain Rolland

JUIN

● Les enfants du blues

Samedi 11 juin à 15h30

> Médiathèque Emile Zola
Centre Jean Cocteau
Boulevard de l'Aurore

Vous découvrirez toute l'évolution du
blues depuis 50 ans, en partenariat avec la
médiathèque de Gravelines

[Adulte]

Inscriptions obligatoires à partir du 28 mai :
03 28 29 66 33

● Inscriptions concours jardins fleuris

du 1er au 12 juin

> Service des Fêtes
au Pôle Administratif

● Rallye Carrefour

Dimanche 5 juin

> Organisé par le cycloclub Saint
Polois

● Brocante

Dimanche 19 juin

> Rue de la République
Portion comprise entre le boulevard de
l'Aurore et la station Esso



Expression des conseillers

Vous trouverez ci-dessous les textes des trois listes représentées au conseil, retranscrits tels que transmis dans la limite du nombre de signes impartis par liste (ponctuation, orthographe, syntaxe...). Les propos tenus sont sous l'unique responsabilité de leurs auteurs (Conformément à la loi du 27 février 2002).

"Cœur à cœur" - 27 élus au Conseil

Il y a quelques années, en partenariat avec l'Etat, la ville de Saint Pol sur Mer investissait dans la construction d'une trésorerie place du Chevalier de Saint Pol. Chacun s'accorde à dire qu'elle est à la fois agréable et fonctionnelle ; plusieurs milliers de Saint Polois la fréquentent chaque année.

Et voilà que l'Etat décide, de manière unilatérale, de la fermer ! Un choix incompréhensible quand, dans le même temps, il classe notre commune en zone prioritaire de la politique de la ville. C'est la raison pour laquelle une pétition a été lancée pour s'opposer à cette décision. La liste Cœur à Cœur s'associe pleinement à cette démarche et vous invite à signer pour le maintien d'une perception à Saint Pol sur Mer.

Sinon, les nouvelles sont plutôt bonnes, pour Saint Pol sur Mer, en ce printemps. D'abord la réouverture du pont du Triangle à la circulation ; ce dossier, qui a été long et difficile en raison des très nombreux recours, tous rejetés par la justice, trouve une fin heureuse après quatre années de lutte.

Et puis la ville profite des beaux jours pour mener de nombreux chantiers ; et, notamment le renforcement du fleurissement de la commune et la poursuite du Plan Lumière. Ce dernier est important à plusieurs titres : le cadre de vie, le confort des habitants mais aussi la protection de l'environnement et le respect des finances publiques en réduisant les consommations d'énergie grâce aux leds. C'est aussi pour cela qu'il ne faut pas éclairer plus mais éclairer mieux.

Enfin, notons deux initiatives intéressantes concourant au vivre ensemble, la création d'un jardin partagé Cité Liberté et l'aménagement de l'espace Bayard en face du centre social, devenu trop exigu pour accueillir toutes les activités qui s'y déroulent.

Oui, le printemps s'annonce beau à Saint Pol sur Mer.

"Défi Saint Polois" - 5 élus au Conseil

Un éclairage public qui se dégrade :

A Saint-Pol-sur-Mer l'éclairage public est de plus en plus déplorable. Candélabres usés, lampadaires rouillés, lampes cassées, lumières coupées... la situation est alarmante. Régulièrement des quartiers sont plongés dans le noir. Il y a urgence à réaliser un état des lieux de l'éclairage public. Depuis la fusion-association entre Dunkerque et Saint-Pol, la ville a souhaité garder sa compétence en matière d'éclairage public. Bonne idée à condition de s'en servir.

Plus que la lumière : la sécurité.

Les cambriolages, les vols et les incivilités se déroulent majoritairement dans les zones sombres où les délinquants ont peu de chance d'être vus. Depuis 2014, nous demandons que l'éclairage public soit un pilier de la lutte contre la délinquance. En évitant les zones d'ombre et les passages "coupe-gorge", l'éclairage public devient un outil pour notre sécurité.

Contactez nous : Adrien Nave - 69 rue Victor Hugo - 59430 Saint Pol sur Mer

"Dunkerque en mouvement" - 2 élus au Conseil

Le nouveau pont du Triangle est désormais ouvert à la circulation

Lancé dès notre arrivée en avril 2014, le chantier du nouveau pont du Triangle est terminé et a respecté les délais alors annoncés par Patrice Vergriete.

Après les piétons et les cyclistes qui l'ont "inauguré » voilà quelques semaines, les automobiles circulent à leur tour sur le nouvel ouvrage. Pour le plus grand bonheur des usagers et des riverains, qui ont été trop longtemps privés de ce trait d'union entre notre ville et nos voisins de Petite-Synthe et de Fort-Mardyck.

"Saint-Pol en action" - 1 élu au Conseil

Lui président !

Il veut enterrer une deuxième fois Léon Blum et les luttes ouvrières du Front Populaire. Il ne crée pas d'emplois, et fragilise ceux qui ont un travail.

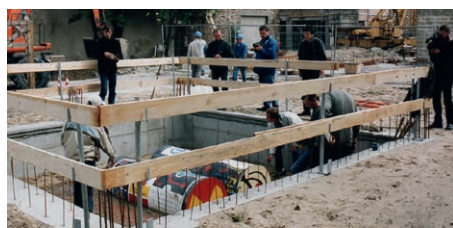
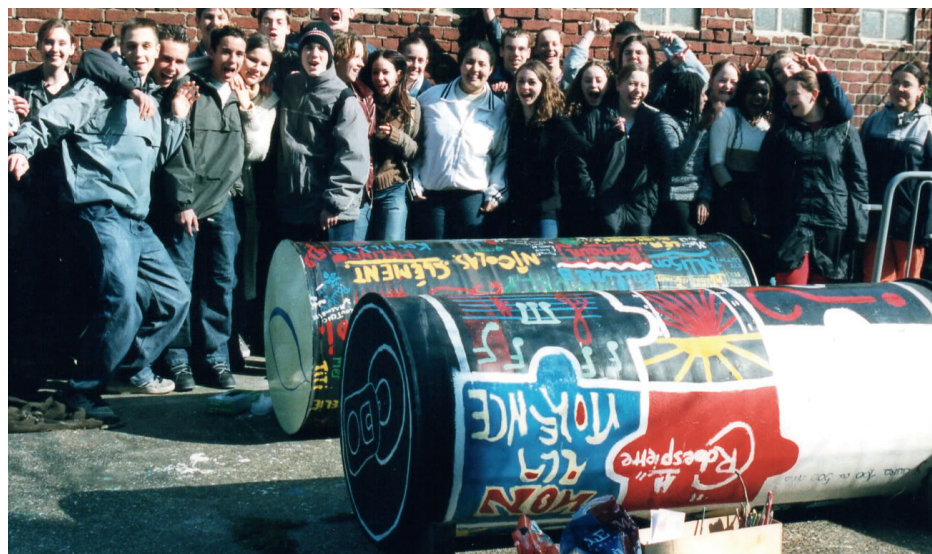
Lui, président, il détruit la gauche française à défaut de la réunir. La droite revenue à la Région et au Département, les associations commencent à en payer le prix.

Merci Monsieur Le Président

SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINT POL SUR MER

LE TRÉSOR DU BEFFROI

Présentée par le collège Robespierre



ENTRÉE **LIBRE**

21 > 31 mai
2016



OUVERTURE AU PUBLIC : Lundi : Fermé - Mardi au vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h
Samedi 21 mai (10h à 18h non-stop) et dimanche : 10h à 12h / Renseignements au **03 28 64 13 03**

